

La CNSS franchit la barre des 3 millions de salariés

• Plus de 14 milliards de prestations servies en 2015

• Le salaire moyen déclaré en hausse de 2,7%

Le nombre d'entreprises affiliées à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) a atteint 181.644 structures à fin septembre 2015, contre 178.111 l'année précédente. Le nombre de salariés déclarés a également connu une légère hausse passant de 3 à 3,1 millions. Les prestations servies avec 14,73 milliards de DH ont aussi enregistré une croissance à fin septembre dernier contre 13,67 milliards de DH en 2014. Pour la même période, la masse salariale déclarée s'est établie à 114,31 milliards de DH en 2014, équivalent à 13% du PIB.

L'Assurance maladie obligatoire (AMO) a pour sa part vu le montant de ses prestations passer de 2,34 milliards lors de l'exercice précédent à 2,8 mil-



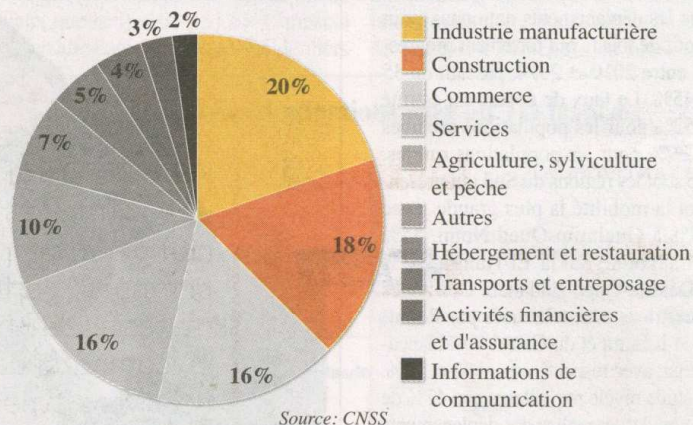
liards de DH à fin septembre 2015, alors que le nombre d'assurés reste de 4,9 millions d'assurés. Ce sont là, les principaux constats qui ressortent du conseil d'administration de la CNSS qui s'est tenu hier 21 décembre. Les missions d'inspection et de contrôle ont permis la régularisation de 65.303 salariés en 2014, pour une masse salariale de 1,95 milliards de DH. La couverture sociale a ainsi été élargie à

123.300 nouveaux salariés, soit un taux de couverture des employés du secteur privé de 81,4%. La CNSS a d'un autre côté étendu la couverture sociale à plus de 16.000 marins pêcheurs. Pour ce qui est du remboursement des cotisations salariales au profit des salariés ayant atteint

riés déclarés à la CNSS en 2014. Autre hausse, celle du salaire moyen déclaré qui a progressé de 2,3% entre 2013 et 2014, soit 4.801 DH. Entre 2010 et 2014, cet indicateur a connu une évolution moyenne de 2,7% par an. En termes de recouvrement de créances, les encaissements spontanés au titre de l'exercice 2014 ont atteint 15,64 milliards de DH contre 14,8 milliards de DH en 2013, soit un accroissement de 5,6%. Les encaissements suite au recouvrement ont pour leur part atteint 1,28 milliards de DH en 2014 contre 1,13 milliards en 2013, soit une hausse de 13,56%.

La poursuite de la rationalisation des dépenses s'est traduite par une baisse du ratio frais de gestion/cotisation qui est passé de 5,1% en 2013 à 4,6% en 2014. Au niveau financier, les réserves de la CNSS déposées auprès de la CDG ont augmenté de 2,7 milliards de DH, s'établissant à 38,94 milliards de DH soit un

Salariés déclarés par secteur d'activité



La ventilation des salariés par secteur d'activité reste inchangée. Les industries manufacturières concentrent 20% des assurés

l'âge de la retraite et n'ayant pas réuni la période minimale d'assurance, les bénéficiaires a atteint le nombre de 22.080 personnes, ayant reçu 101 millions de DH. Sur un tout autre registre, les entreprises opérant dans le secteur du transport et entreposage ont enregistré une croissance de 8% en termes d'entreprises déclarantes. S'y ajoutent, les secteurs financiers & assurances, services ou encore agricoles qui s'établissent respectivement à 5,9%, 6% et 5,3%. Au niveau des salariés déclarés, le secteur des industries manufacturières en concentre 20%, suivi par la construction 18% ou encore le commerce et les services qui totalisent 16% des déclarants chacun. L'âge moyen des salariés s'est établi pour sa part à 37 ans en 2014, il est de 37,7 ans pour les hommes et 36,1 ans pour les femmes. Ces dernières représentaient ainsi 31% de l'ensemble des sala-

accroissement de 7,5%. Ces fonds sont constitués essentiellement de réserves techniques de la branche des pensions à hauteur de 89%, alors que les réserves de sécurité provenant des allocations familiales et des prestations à court terme ne représentent que 11%. Une évolution résultante d'injections effectuées au cours de 2014 d'un montant global de 1,46 milliard de DH et de produits financiers nets d'un montant de 1,24 milliard de DH. Les unités médicales ont pour leur part enregistré un chiffre d'affaires 424 millions de DH en 2014, soit une hausse de 8% portés par les polycliniques de Tanger (+32%), Bernoussi (+16%) ou encore Oujda (+14%). □

A.At

Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com